



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E84857

VALABLE JUSQU'AU 28/05/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE CREUSOT B452972193

Siret : 452 972 193 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 49 379 02

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25086224010

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25086224010

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/02/2026

Raison sociale : SARL ERE CLIM PROCESS

LES CHEVROCHES
71200 ST SERNIN DU BOIS

Téléphone : 03 85 55 43 28

Portable : 06 15 32 92 96

Site Internet : www.ereclimprocess.com

E-mail : mpolicarpo@ereclimprocess.fr

Responsabilité légale :
POLICARPO MARC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/03/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	04/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/12/2025
o Ventilation mécanique	04/12/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	04/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/12/2025
o Isolation des combles perdus	04/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.